

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 26 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le 26 novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MUSELIER, Maire

Date de convocation : 13 novembre 2025

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Paul LASSET, Jérôme MEYNET, Jean-Claude LEMOINE, Olivier KNIPPING, Elisabeth JACQUART, Joël BARADUC

ABSENT : Muriel PESCADOR, Stéphanie NEVOLTRY,

POUVOIR : Muriel PESCADOR à Elisabeth JACQUART

SECRETAIRE : Jean Claude LEMOINE

□ AFFAIRES GENERALES □

1) Voirie rue du clos :

L'étude et le chiffrage ont été réalisés par les services voirie de la Communauté de Commune
Le coût prévisionnel estimé est de 33 978,00 € HT.
Une demande de subvention FIC est en cours.

2) Bornes de recharge véhicules électriques :

Une étude a été réalisée par la société E55C pour l'installation d'une double borne de recharge sur 2 places de stationnement. Le lieu prévisionnel de l'installation est situé le long de la RD, route de Combronde en dessous de l'huilerie place de l'oche. Aucun coût pour la commune, contrat de 20 ans.

3) Modification des statuts n°6 Combrailles Sioule et Morge

Cette modification concerne la suppression à l'article 5 de l'alinéa suivant : création et gestion de maisons de services au public. Une délibération du conseil municipal est nécessaire.

Accepté à l'unanimité

4) Convention APA

L'APA s'engage à recevoir dans son refuge les chiens et chats errants. Le renouvellement de la convention avec la commune est pour une durée de 3 ans.

Approuvé à l'unanimité

5) City stade

Le conseil municipal retient l'entreprise USSON, Partenaire Equipement basé à

Chamalières ainsi que la taille de 22,60m x 12,33m. Pour un montant HT de 89 448,00 € (parc et plateforme) subventionné à hauteur de 80 %.

Approuvé à l'unanimité

6) Contrat santé personnel communal

Approuvé à l'unanimité pour autoriser la délibération par le centre de gestion pour un montant de 15 euros par agent

☐ **AFFAIRES FINANCIERES** ☐

1) Remboursement eau et électricité du Presbytère

Une délibération est nécessaire pour le remboursement par les locataires des factures d'eau et électricité (cage d'escalier) pour un montant total de 200,40 € d'eau et 149,59 € d'électricité.

Accepté à l'unanimité

2) Fermage

Révision du fermage de la parcelle ZD22 de Mr Jean-Marie BUISSON qui porte le montant à 335.29 €.

Accepté à l'unanimité

3) Eglise

Avenant de Mr TRUBERT architecte pour ses honoraires. Une délibération du conseil est nécessaire.

Approuvé à l'unanimité

4) Dossier Mr SOUBIÉS

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'autorisation de plaider à Mr le Maire pour défendre les intérêts de la mairie dans cette affaire, si cela s'avérait nécessaire, une médiation est envisagée par la mairie.

☐ **AJOUT A L'ORDRE DU JOUR** ☐

Terrain de tennis

Mr ESPAGNOL rue des jardins propose la vente de ce terrain à la commune.
Le conseil est favorable à réaliser une étude de ce projet en vue d'une éventuelle acquisition de cette parcelle.

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Jean Claude LEMOINE Secrétaire de Séance
-----------------------------------	--